

CAP métiers du plâtre et de l'isolation

 ampara.fr/catalogue-formation-alternance/cap-metiers-du-platre-et-de-lisolation/

Objectif de la formation

Le titulaire du CAP Métiers du plâtre et de l'isolation exerce dans le domaine des bâtiments neufs ou en réhabilitation dans le cadre de la construction de logements, de bureaux, de commerces ou de bâtiments industriels.

Les métiers du plâtre et de l'isolation évoluent régulièrement en fonction des nouvelles réglementations. Notamment dans le cadre de la transition énergétique, elles exigent de construire des bâtiments toujours plus performants. Cela implique la mise sur le marché de produits nouveaux nécessitant une évolution permanente des compétences pour leur mise en œuvre.

Activités visées :

Dans le cadre de ses activités, le titulaire de ce diplôme pourra :

- assurer la communication autour de son intervention.
- assurer la préparation de l'intervention .
- réaliser et contrôler un ouvrage courant.
- réaliser des travaux spécifiques .

Accès handicapé

Formation en présentiel

Validation par bloc

Prérequis

- Accès sans condition de diplôme quelque soit la voie de formation choisie.
- Niveau 3ème et bonne maîtrise des compétences clé de base (mathématique, français,) pour l'accès par la voie de l'apprentissage et de la formation continue.
- 1 an d'expérience dans le métier ou 1607 h pour un accès par la voie de la VAE uniquement.

Modalités d'accès et contacts

Entretien et positionnements préalables sur pré-requis et représentation du métier.

Contactez :

- Apprentissage : 0495235314
- Formation continue : 0495235314
- VAE : 0495235300

~

Durée de la formation

840 heures en centre.

La durée de la formation est adaptée en fonction du profil de l'apprenant et sa modalité d'accès à la formation. Entrées et sorties permanente par la voie de l'apprentissage.

Lieux de formation

Ajaccio, Porto-Vecchio, Propriano pour les matières d'enseignement général.

Ajaccio pour les matières d'enseignement professionnel.

Niveau

Niveau 3

Formation diplômante validée par un diplôme Education Nationale CAP.

niveau 3 Européen

Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de formation (CCF) ou examen certificatif final incluant des épreuves écrites et orales (épreuves générales) et de pratiques professionnelles.

Accessibilités

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Retrouver toutes nos informations sur la page dédiée ou contacter notre référent handicap au 04.95.23.53.14

Passerelles

Passerelle avec le CAP Peintre Applicateur de Revêtements. Dispense des épreuves du domaine général si titulaire d'un CAP ou autre diplôme de niveau 4 délivré par l'Education Nationale.

Tarifs

Nous consulter.

Prise en charge possible suivant les modalités d'accès à la formation et le profil de l'apprenant. Prise en charge par les OPCO pour la formation en apprentissage avec rémunération de l'apprenti.

Les frais annexes de type repas, nuitée, premier équipement peuvent être financés par l'OPCO dans le cadre d'un contrat d'apprentissage

Délai d'accès

Entrée en formation tout au long de l'année. Délai d'accès à la formation entre 1 et 15 jours maximum selon disponibilité de l'entreprise.

Demande d'informations

Vous souhaitez plus d'informations sur cette formation

[contactez-nous](#)

Pré Inscription

Pour vous pré-inscrire en ligne à cette formation, merci de remplir le formulaire ci dessous

[Je me pré-inscris](#)



Public visé

Par la voie de l'apprentissage :

- Jeunes à partir de 15 ans, sous conditions, jusqu'à 29 ans* révolus.
- Personnes en situation de handicap et sportifs de haut niveau sans limite d'âge..
- Futurs créateurs ou repreneurs d'entreprise nécessitant d'obtenir le diplôme pour une activité réglementée sans limite d'âge (dispositif particulier : nous contacter).

*possibilité de porter l'âge maximum à 34 ans révolus sur des poursuites d'études déjà

réalisées en apprentissage, cas spécifiques : nous contacter.

Par la voie de la formation continue :

– Salariés sous dispositif Projet de Transition Professionnelle ou Contrat de Professionnalisation..

– Demandeurs d'emploi (sous réserve de marchés publics de la CDC).

Par la voie de la VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience) : toute personne disposant d'au moins 1 an d'expérience dans le métier ou à minima 1607 h de façon consécutive ou non.



Modalités d'organisation pédagogiques

Formation en présentiel 35 h de cours par semaine.

Alternance 1/3 Centre et 2/3 Entreprise par la voie de l'apprentissage et de la professionnalisation..Alternance 2/3 Centre et 1/3 Entreprise par la voie de la formation continue.

Horaires en centre de formation : 08h00-12h00 13h30-16h30.

Formation appliquée par une pédagogie inversée, capitalisation sur les périodes en entreprise et complément en centre de formation, pédagogie par objectif.

Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, exposés, mises en situations, vidéos, visites d'entreprises.

Moyens techniques

Plateaux techniques, matériels et équipements adaptés et professionnels, outils numériques individuels, Plateforme LMS, Centre de ressources et espaces de travaux, documentations professionnelles.

Poursuite d'études

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en bac pro aménagement et finition du bâtiment, en BP (métiers du plâtre et de l'isolation, peinture applicateur de revêtements, MC plaquiste...

Exemple(s) de formation(s) possible(s):

CAP Staffeur ornemaniste, MC Plaquiste, Bac pro Aménagement et finition du bâtiment, BP Métiers de la piscine, BP Métiers du plâtre et de l'isolation
BP Peintre applicateur de revêtements.

Perspectives professionnelles

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en bac pro aménagement et finition du bâtiment, en BP (métiers du plâtre et de l'isolation, peinture applicateur de revêtements, MC plaquiste...

Exemple(s) de formation(s) possible(s):

CAP Staffeur ornemaniste, MC Plaquiste, Bac pro Aménagement et finition du bâtiment, BP Métiers de la piscine, BP Métiers du plâtre et de l'isolation
BP Peintre applicateur de revêtements.

Contenu détaillé de la Formation au 12/12/2022

Bloc de compétences n° 1 – Étude et préparation d'une intervention (unité EP1).

Compléter et transmettre des documents.

Décoder un dossier technique.

Choisir les matériels et les outillages.

Organiser son poste de travail et les cheminements d'accès

Bloc de compétences n° 3 – Réalisation de travaux spécifiques (unité EP3).

Bloc de compétences n° 4 – Français et Histoire-Géographie – Enseignement moral et civique (unité EG1).

Bloc de compétences n° 5 – Mathématiques – Sciences physiques et chimiques (unité EG2).

**Bloc de compétences n° 6 – Education physique et sportive (unité EG3) :
Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues.**

**Bloc de compétences n° 7 – Langue vivante (unité EG4) Bloc OBLIGATOIRE
Compétences de niveau A2 du CECRL.**

Bloc de compétences n° 8 – Prévention Santé Environnement (unité EG5)
